

La gazette municipale



Saint-N**A**bord **Actus**

Jan à Avril 2016

N° 7



Edito

L'équipe de la majorité est heureuse de vous présenter le numéro 7 de la gazette de Saint-Nabord.

Réaliser le "journal" de la commune représente pour nous un formidable outil pour aller à votre rencontre, pour redécouvrir des lieux qu'on ne connaissait plus, pour réécrire l'histoire, et se rappeler pourquoi il fait bon vivre dans notre ville.

Cependant, pour le bon fonctionnement de celui-ci, il nous paraît important de respecter certaines règles : comme celle de ne pas confondre bulletin d'information et outil de propagande,

de produire un contenu varié,

de faire vivre l'actualité, la vie culturelle, associative ou économique en définissant une stratégie éditoriale adaptée,

de s'organiser pour respecter la périodicité programmée,

et enfin, de laisser la parole aux listes de la minorité et d'opposition afin qu'elles puissent à leur tour informer et faire valoir leurs droits d'expression.

Néanmoins, tout en défendant fermement cet élément de base de la démocratie locale, nous ne pouvons de surcroît accepter les accusations calomnieuses, erronées, ou sorties de leur contexte afin d'être utilisées à mauvais escient.

A ce titre, il nous paraît donc normal de rétablir la vérité sur quelques points abordés par la nouvelle équipe d'opposition.

En ce qui concerne le déneigement, nous informons le lecteur qu'une consultation a été organisée. Il s'est avéré que celle-ci était infructueuse. De ce fait il a été décidé d'avoir recours à la location d'un tracteur pour assurer ce service.

A propos des indemnités de fonction des adjoints et du maire, la revalorisation des indemnités des adjoints est destinée à compenser la perte que chacun d'eux peut avoir sur la durée du mandat du fait du reversement auquel ils sont soumis. A ce jour, il faut savoir que les ex-adjoints aux travaux et aux finances n'ont pas effectué le moindre remboursement de leurs indemnités tout aussi indûment perçues. Quant à l'indemnité du maire, celle-ci a été majorée de 3 % puisqu'il a repris la suite des finances sans nomination d'un nouvel adjoint.

Enfin et compte tenu des éléments ci-dessus, le volume global des indemnités qui seront ainsi versées sur la durée du mandat s'en trouvera réduit d'environ 40 000 € par rapport à ce que prévoyait la délibération initiale (467 255.30€ au lieu de 508 928.53 €).

Sommaire

- 2 Edito
- 3 La navette municipale
- 4 Conseils municipaux
- 6 Conseil communautaire
- 7 Finances
- 8 La foire à la Tofaille
- 9 Les petites mains navoiriaudes
- 10 Dossier : au fil de l'eau
- 13 Carnaval et projets festifs
- 14 La vie des entreprises
- 16 Les commissions
- 18 Libre expression
- 19 Agenda



La navette de Saint-Nabord



Un service pratique pour les seniors, PMR, personnes sans véhicule... et associations.



La Commune de SAINT-NABORD, à l'initiative de la commission «Affaires sociales», s'est équipée, en partenariat avec la Société Traffic Communication, pour une période de 6 ans, d'un minibus de type L2H1 à 9 places, accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

La mise en place d'une «navette sociale» reliant Saint-Nabord à Remiremont était un projet proposé lors de la campagne municipale. Son but premier est de venir en aide aux personnes âgées, à mobilité réduite, sans permis ou moyen de locomotion...

Outre la tournée hebdomadaire, le minibus sera également disponible pour effectuer des déplacements dans le cadre des NAP, associations et du centre aéré. Ce dernier a déjà profité de ce service pour véhiculer des enfants jusqu'au foyer Saphir durant la session d'avril.

Chose promise, chose due !

En juin 2014, 520 questionnaires ont donc été envoyés à toutes les personnes de plus de 70 ans de la commune et 108 personnes ont répondu positivement à la mise en place d'un service de navette à Saint-Nabord.



Journée de découverte :

Afin de familiariser le public avec l'usage de la navette hebdomadaire, la commission des Actions sociales et Séniors organise le **mardi 24 mai**, une journée de découverte gratuite. Des invitations personnelles seront préalablement adressées au public concerné afin de préparer au mieux cet évènement.



Témoignage enthousiaste de Georgette, cliente régulière depuis le lancement de la navette sociale :

«Je suis enchantée par cette navette qui me rend vraiment bien service. A 8 h 30, la navette est là, devant chez moi et m'emmène directement en ville. J'ai tout mon temps pour faire mes courses, aller au marché. C'est très pratique pour moi ! En plus, lorsque la navette me dépose à nouveau à la maison, vers 11 h 30, j'ai le temps de préparer tout de suite mon repas avec mes légumes frais. Avant, avec le bus de ville qui passait à 10 h 30, je ne pouvais être de retour qu'à 14 h 30. Et puis, l'arrêt du bus est à une centaine de mètres de chez moi, je commençais à avoir quelques difficultés pour remonter la côte à pieds ».

Afin de concrétiser ce projet, Patricia Meunier, vice-présidente de la commission Action sociale et Séniors, a, par le biais de la Société Traffic Communication, sollicité la participation de sponsors publicitaires qui ont entièrement financé l'acquisition du véhicule. L'essence et les frais d'entretien restent à la charge de la mairie.

Pour répondre aux résultats de l'enquête, la mairie a opté pour un service hebdomadaire tous les mardis matin à partir de 8h30 (jour de marché à Remiremont et ouverture des banques et administrations).

Le minibus possède 8 places assises et un espace fauteuil roulant. Le chauffeur, Patrick GEHIN, employé de mairie, prend en charge l'utilisateur, de son domicile jusqu'aux différents arrêts de bus de Remiremont, pour un montant de 1 euro l'aller.

Comment bénéficier des services de la navette :

Les dossiers d'inscription sont à retirer et à déposer en Mairie ou téléchargeables sur le site Internet de la Commune : www.saint-nabord.fr - Rubrique «Transport».

Réserver sa place et acheter son ticket en mairie le lundi matin entre 9h et 12h (Vente de tickets individuels à 1 euro l'aller ou de carnets à 10 euros).

Conseils municipaux



Conseil Municipal du 10 décembre 2015

(Utilisation des délégations du Maire)

Principaux postes de dépenses :

Fourniture de jardinières et vanneries pour espaces verts :	2 161.72 €
Fourniture de matériels électriques et divers pour bâtiments :	2 496.45 €
Fourniture de matériels divers pour ateliers :	4 453.15 €
Prestation de déplacement du réseau téléphonique rue de l'Encensement :	9 307.69 €
Prestation de diagnostic d'éclairage public :	4 980.00 €
Fourniture de produits d'entretien :	2 140.22 €
Fourniture de fioul pour les ateliers municipaux :	970.20 €
Fourniture d'équipements de protection individuelle :	1 480.80 €
Fourniture de matériels pour bâtiment :	1 115.28 €
Fourniture de pièces de fontainerie au service des eaux :	3 152.54 € HT
Fourniture de compteurs au service des eaux :	5 820.00 € HT
Travaux d'eau potable côte de Moulin et poteau incendie au Bois Joli avenant :	1 727.70 € HT
Location d'un tracteur pour le déneigement :	2 400.00 € RRC par mois

Principaux points abordés :

Renouvellement des baux de location des terrains communaux parvenus à échéance le 11 novembre 2015 pour une durée de 9 ans. Ce sont 142 ha 42 à 62 ca qui sont ainsi loués à 17 entreprises ou particuliers.

Avis et contre-proposition au projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

Décision modificative de crédits sur le budget communal : ajustements et abondement.

Décisions modificatives sur les budgets eau et assainissement.

Ouverture des commerces navoiriauds le dimanche : pour l'ensemble des commerces à l'exception des commerces d'ameublement et alimentaires de plus de 2 500 m² soumis à des dispositions particulières, les commerces pourront ouvrir les dimanches 3 janvier, 20 mars, 24 avril, 15 et 22 mai, 5 juin, 3 et 31 juillet, 7 août, 2 octobre, 11 et 18 décembre 2016.

Création d'un poste d'adjoint administratif affecté aux services Finances / Ressources Humaines à compter du 1er avril 2016.

Proposition de renouvellement du contrat de forrage avec la société Sagram au lieu dit « La Feigne ».

**Entreprise
CAGNIN**



Menuiserie générale,
Agencement, Meubles & parquets.

9 rue de la Papeterie
88200 SAINT NABORD
Tél. 03 29 62 08 26
cagninmenuiserie@orange.fr

**POMPES FUNÈBRES
ARNOULD BOURBON**

1 rue de Turenne 275 avenue de Chamiec
88200 SAINT NABORD 88500 MIRECOURT

24 h/24 - 7j/7

03 29 62 53 58



Conseil Municipal du 28 janvier 2016

(Utilisation des délégations du Maire)

Principaux postes de dépenses :

Fourniture de fleurs pour le fleurissement 2016 :	2 070.43 €
Prestation d'entretien des espaces végétaux place de la gare :	8 649.66 €
Fourniture de matériel d'entretien pour défibrillateurs :	2 172.18 €
Fourniture de matériel de sécurité :	1 557.07 €
Fourniture d'équipements pour mise en conformité d'aires de jeux :	2 171.42 €
Fourniture d'acier pour les services communaux :	1 155.37 €

Principaux points abordés :

Présentation par l'entreprise Altésio de son diagnostic complémentaire du réseau communal d'éclairage public.

Etat d'assiette des coupes de bois pour 2016 : il est proposé de couper, hors produits accidentels) 5 720 mètres cubes de bois en 2016.

Programme des travaux en forêt proposé par l'ONF en 2016 : 96 205 € HT se décomposant comme suit :

- Travaux de maintenance : 2 150.00 €
- Travaux sylvicoles : 19 850.00 €
- Travaux d'infrastructures : 25 250.00 €
- Travaux d'exploitations : 42 595.00 €
- Travaux en faveur de l'accueil du public : 6 360.00 €

Gestion des ventes amiables de bois issues de la forêt communale non soumise au régime forestier : les tarifs sont les mêmes que ceux des affouages à savoir : bois au sol en forêt : 8.00 € HT le stère, en bordure de route en perches, 23.00 € HT le stère, en bordure de route en quartiers : 37.00 € HT le stère.

Signature d'une convention d'occupation précaire et révocable d'infrastructures et locaux communaux (site des Perrey et salle 212 du CSC au profit de l'Infernal Trail (IT) en contrepartie d'un engagement à maintenir sur la commune de Saint-Nabord les départs et arrivées de chaque course de l'Infernal Trail.

Prorogation du contrat de fortage consenti à la société Sagram sur les terrains communaux au lieudit « La Feigne » et « Charate ». Avenant de 18 mois à compter du 18 décembre 2015, date de fin du contrat initial conclu en 2003.

Conseil Municipal du 25 février 2016

(Utilisation des délégations du Maire)

Principaux postes de dépenses :

Fourniture de sel de déneigement :	3 000.00 €
Entretien des espaces verts :	2 433.12 €
Fourniture de matériel divers pour les ateliers :	1 046.26 €
Fourniture de buts de basket école primaire des Breuchottes :	1 548.00 €
Fourniture de produits d'entretien :	2 323.34 €
Fourniture de fonte de voirie :	1 037.29 €
Fourniture de cartouches parafoudre pour installation d'eau potable :	881.70 €
Réparation de candélabres sinistrés :	5 377.20 €
Prestation d'assistance pour le suivi des installations thermiques des bâtiments :	3 498.30 €

Principaux points abordés :

Convention d'occupation du domaine public renouvelée avec Voies Navigables de France (VNF). Concerne le passage d'une canalisation d'eaux pluviales au lieudit « La Côte » qui est arrivée à terme le 31 décembre 2015.

Autorisations données au maire pour l'engagement de dépense de fonctionnement pour la maintenance annuelle de l'ascenseur, la vérification des installations électriques, la vérification des aires de jeux et installations sportives, la fourniture de repas dans le cadre de la restauration scolaire ...

Modifications du règlement intérieur du conseil municipal.

Refonte totale et nomination des membres des commissions.

Autorisation de lancer et de signer les marchés à intervenir après mise en concurrence pour les travaux à réaliser dans les bâtiments communaux en 2016 (CSC et Mairie).

Débat d'orientation budgétaire pour 2016 commune et budgets annexes.

Motion de soutien à la maternité de Remiremont.

Conseil communautaire

Les nouveaux bâtiments de la communauté de communes de la Porte des Hautes-vosges situés au 4 rue des Grands Moulins à Saint-Etienne-Les-Remiremonts.



Réunion du 8 mars 2016

Débat d'orientation budgétaire exercice 2016 du budget général, du budget annexe «Urbanisme».

Modifications des statuts de la CCPHV par le rajout d'une compétence optionnelle : Action sociale d'intérêt communautaire. Celle-ci concerne la création, l'animation et la gestion d'un Relais d'Assistants Maternelles (RAM).

Modifications du tableau des effectifs compte tenu des recrutements à effectuer pour le transfert de la compétence RAM, l'augmentation du temps de travail d'un adjoint technique chargé de l'entretien des locaux administratifs, le recrutement d'un technicien chargé des milieux aquatiques, les avancements de grade.

Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Rhin Meuse pour l'aménagement des cours d'eau Moselle - Moselotte et leurs affluents. Dans le cadre de cette opération, l'agence de l'eau aide au financement de la rémunération, charges incluses du technicien dont il est fait état au point précédent.

Désignation de Monsieur Michel DEMANGE en qualité de représentant titulaire et de Monsieur André JACQUEMIN en qualité de représentant suppléant au comité de programmation LEADER*.

Tableau des marchés publics conclus en 2015 travaux, fournitures et services.

*LEADER est l'acronyme de « Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ».

C'est un programme européen qui finance des actions locales de développement dans les territoires ruraux. L'objectif est d'expérimenter des projets innovants, portés par des acteurs publics (collectivités, établissements publics...) ou privés (associations, entreprises...).

JC.PLIS
Pliages Zinguerie
Avec ou sans pose
Travaux toiture

Joël COLOMBAIN

1 Chemin des Chevreuils 06 08 42 08 42
88200 Saint-Nabord jc.plis8820@mail.com

Au service des
professionnels et des
associations

CFGS
EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

Zone de Ranfaing - Saint Nabord

ENSEMBLE, ACTEURS DE VOTRE RÉUSSITE

FINANCES

Suite à la refonte des commissions effectuée lors du conseil municipal du 25 février 2016, la nouvelle commission des finances, ouverte à tous les membres du conseil municipal, a été appelée à se réunir le 21 mars dernier en vue de la préparation des budgets.

Les points évoqués lors de cette commission étaient les suivants :

- Installation de la commission et nomination de sa vice-présidente.
- Projets de comptes administratifs de l'exercice 2015.
- Projets de budgets pour l'exercice 2016 auxquels étaient joints un état des dépenses d'investissement comprenant à la fois les restes à réaliser et les investissements nouveaux prévus pour 2016 et les états de l'endettement de chacun des budgets.

1) Installation de la commission.

Suite au conseil municipal du 25 février la refonte totale des commissions du fait de la création d'une nouvelle liste d'opposition a été entérinée par délibération du 25 février 2016. Par délibération 429/02/04 du 11 avril 2014, les commissions sont créées ainsi : le maire, président de droit de toutes les commissions, un vice-président, des membres.

De ce fait, la réélection d'un nouveau vice-président est nécessaire, Madame Patricia DOUCHE a proposé sa candidature laquelle a été acceptée à l'unanimité.

2) Projets de comptes administratifs.

Les écritures ayant été vérifiées entre la commune et la trésorerie, le compte administratif de chaque entité de la collectivité peut être établi. A Saint-Nabord, 1 compte administratif est établi pour le budget général, 1 pour le service des Eaux, 1 pour le service de l'Assainissement, 1 pour le service de la Forêt, 1 pour le service de la Chaufferie bois, 1 pour le service extérieur des Pompes Funèbres et 1 pour le lotissement « Le Plein ».

Les résultats qui apparaissent à l'établissement de ces comptes sont les suivants :

- Budget général : excédent global de 2 806 630.57 €.
- Budget annexe de l'eau : excédent global de 590 503.40 €.
- Budget annexe de l'assainissement : excédent global de 547 299.34 €.
- Budget annexe de la forêt : excédent global de 153 39.25 €.
- Budget annexe de la chaufferie bois : excédent global de 51 994.30 €.
- Budget annexe du service des pompes funèbres : excédent global de 3 866.50 €.
- Budget annexe du lotissement Le Plein : excédent global de 161 277.12 €.

3) Projets de budgets pour 2016.

Les prévisions budgétaires pour le budget général font apparaître, dans l'hypothèse où la consommation des crédits inscrits se réalise en totalité, un excédent de fonctionnement de l'ordre d'environ 255 000 €. Dans le même temps la section d'investissement s'équilibre et ne fait apparaître aucun résultat. Outre le remboursement de la dette, les dépenses d'investissements prévues pour 2016 représentent des restes à réaliser de 2015 à hauteur de 500 000 € et des investissements nouveaux à hauteur de 2 394 000 €.

Concernant l'endettement de la commune, l'encours total de la dette au 31 décembre 2014 fait apparaître un coût par habitant de 336 € alors qu'il est de 1056 € en moyenne nationale pour des communes de la même strate que Saint-Nabord. Le coût par habitant de Saint-Nabord est de 62 € pour l'annuité de la dette contre 131 € sur la moyenne de la strate.

Pour 2016, le service des eaux prévoit un excédent global de 547 000 €, celui de l'assainissement un excédent global de 62 000 €, la forêt dégage un excédent de 112 000 € alors que les budgets chaufferie, pompes funèbres et lotissement sont équilibrés.

Prochaines réunions du Conseil Municipal

- Jeudi 19 mai à 20h00.
- Jeudi 23 juin à 20h00.
- Jeudi 21 juillet à 20h00.

(Sous réserve d'acceptation de l'ordre du jour)

T Foire à la Tofaille



Week-end de fête :

L'association «La Tofaille navoiriaude» forte de son nouveau comité composé de la présidente et secrétaire Fabienne WARY et de la vice-présidente Annie GEGOUT lancera le 11 et 12 juin l'édition 2016 de la foire à la Tofaille sur le site des Perrey. Ce rendez-vous populaire rassemblant toutes les générations a toujours été vivement apprécié par les Navoiriauds et la douzaine de bénévoles sont fiers d'avoir pu pérenniser cette manifestation année après année.

En effet, ceux-ci s'investissent avec enthousiasme et bonne humeur pour proposer un week-end riche en animations et divertissements avec une nouveauté cette année : les feux de Saint-Jean.

Les membres de l'association lancent, d'ailleurs, un appel à toutes les bonnes volontés motivées pour apporter leur aide et soutien dans l'organisation de cet événement incontournable de la vie navoiriaude...



Programme des réjouissances :

Samedi 11 juin :

18h00 : Inauguration avec ouverture de la fête foraine.

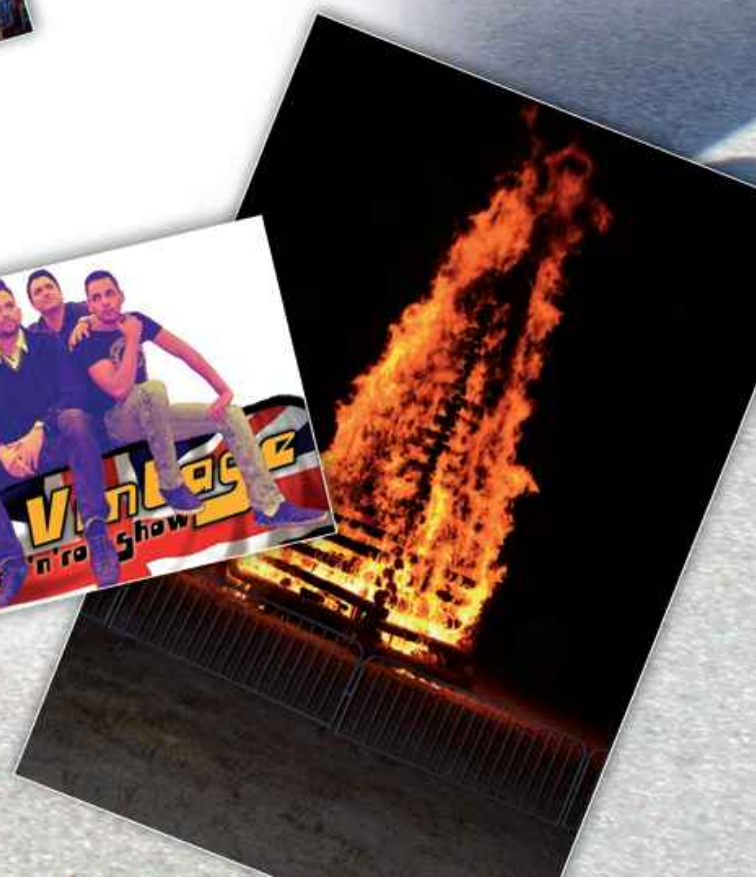
20h30 : Concert du groupe «The Vintage» avec piste de danse sous le chapiteau.

22h00 : Feux de Saint-Jean.

...Tombola et restauration sur place...

Dimanche 12 juin :

Vide-grenier et foire commerciale
Repas Tofaille sous le chapiteau,
avec animations diverses.



Pour tout renseignement :
06.83.13.30.51

Les petites mains s'activent avec application et bonne humeur dans leur atelier, salle Lorraine du centre socioculturel. Création du jour : confection d'un étui pour petit carnet agrémenté d'une initiale aux points de croix.



LES PETITES MAINS NAVOIRIAUDES

Elles sont 13 femmes, adhérentes à l'association "Les Petites Mains navoiriaudes", à se retrouver chaque jeudi (sauf vacances scolaires) de 14 h à 16 h 30 dans la salle Lorraine du centre socioculturel pour s'adonner à des créations de couture, de décorations, de tricot ou encore de cuisine. Dans une ambiance amicale, et pour une cotisation annuelle de 10 € seulement, entre apprentissage et discussions, les idées ne manquent pas pour faire travailler activement et avec passion leurs petites mains navoiriaudes.

Expérience, astuces et petits secrets se dévoilent et se partagent ainsi autour des tables pour des réalisations multiples et variées : boules de Noël chatoyantes et décorations de table composées de bois et de houx, essuyé-tout en broderie suisse et nid d'abeille, coussins ludiques en forme d'animaux, marque-pages en points comptés, poupées de chiffons revêtues de leurs robes fleuries, avec dessous en dentelle et petits chaussons de velours, sac à tarte, bonnets de laine, porte-pinces à linge en tissus, et tant d'autres objets encore...

Lors du repas des Séniors en octobre, elles ont très généreusement mis à disposition leur talent pour la confection des plages de serviettes.

En février 2016, alors que l'association fêtait sa première année d'existence, les adhérentes ont eu le plaisir de recevoir un boulanger de Cleurie pour un atelier cuisine. Durant 2 h 30, elles ont laissé de côté fil et aiguille et ont pétri, malaxé, travaillé la pâte pour la réalisation d'éclairs, choux et chouquettes qu'elles ont, bien entendu, dégusté toutes ensemble avec grand plaisir en fin de séance.



Céline Méline, la trésorière de l'association confie d'ailleurs sa joie à l'idée de recevoir prochainement encore l'artiste culinaire car il leur a promis, lors d'un autre rendez-vous, de leur enseigner l'art du macaron ! Tout un programme...

Autre projet également, la rencontre avec d'autres associations du même type durant laquelle les adhérentes pourront échanger idées et savoir-faire comme ce sera le cas bientôt avec celle de Ferdrupt.

Présidée par Claudine Chibel, l'association souhaite présenter ses créations et envisage de faire gagner plus d'une centaine d'objets lors d'une tombola. Il ne reste plus qu'à trouver une date ou l'appui d'une autre association autour de ce projet.

De charmants hippopotames se déclinant en tons pastels, tissus vichy ou velours crème feront sans aucun doute le bonheur des plus petits.



DEPOT VENTE AUTOS

DEPOT VENTE AUTOS

2 impasse des Hirondelles
88200 SAINT NABORD
Tél. : 03 29 23 97 12

www.autos88.com

501803800

Vérandas DANIEL

SAINT-NABORD
Tél. 03.29.36.98.39

Un seul interlocuteur

- ▶ du devis à la réception du chantier
- ▶ pour tous vos projets de fermetures et agrandissement

ZI de l'Encensement (derrière Atlas)
SAINT-NABORD - Tél. 03.29.36.98.39
www.verandas-daniel.com

VÉRANDAS ET FERMETURES

Au fil de l'eau...

Le réservoir de Fallières est composé de 2 bassins de 300m³ d'eau chacun.

Nos réserves en eau potable

310 000 m³ ! C'est le volume d'eau annuel produit par la commune qui en distribue environ 70% aux 1 934 abonnés disposant d'un compteur individuel. Sur les 4 351 habitants (dernier recensement), environ 4 200 à 4 250 habitants sont desservis par le réseau d'eau potable.

Les ressources sont composées majoritairement de captages de sources (15 sources situées sur 13 emplacements) et d'un puits en nappe phréatique au lieu-dit « La prairie ».

Les captages sont répartis sur l'ensemble de la commune et souvent regroupés et collectés par une seule canalisation aux réservoirs :

- . Captages des Ruines et captage de l'Etang
- . Captages de Grésifaing et des Arpents
- . Captages des Chavannes, de Hautmantarde et de La Basse des Eaux
- . Captages des Vieux Prés et des Prés du Joux
- . Puits de La Prairie

RÉSERVOIRS	VOLUME en m ³	SECTEUR DESSERVI	LONGUEUR DE RÉSEAU
FALLIÈRES	600	Fallières - Les Breuchottes = 1 360 habitants	32,5 km.
DEVANT CHAUMONT	350	Ranfaising - Moulin - Centre - Peuxy = 1 530 habitants	24 km.
GRÉSIFAING	1 000	Centre - Longuet = 1 020 habitants	8,3 km
LA ROCHOTTE	350	Peuxy - Z.I. = 265 habitants	5 km
GRATELY	400	Anty - Devant Chaumont - Renforcement = 75 habitants	4,4km.



Bassin à neutralité de Fallières



Unité de traitement de Devant Chaumont

L'eau de source à l'état brut est souvent trop agressive et détériore béton, ciment et canalisations. Elle subit donc un premier traitement qui corrige son pH par une filtration par calcaire marin (La neutralité).

Ci-dessus, le bassin à neutralité ouvert dans le réservoir de Fallières utilise 6 à 8 tonnes de coquillages concassés par an. L'unité de traitement de Devant Chaumont est composée de 3 filtres à neutralité fermés.

L'eau est stockée dans 5 groupes de réservoirs couplés à des unités de traitement où elle est neutralisée par ajout de calcaires marins (neutralité) afin de redresser le PH et chlorée pour éviter le développement des bactéries.

Les éléments d'accès de certains sites (portes, échelles ...) ont été remplacés en 2011 pour une meilleure sécurité, les sites restants seront équipés prochainement. De plus, deux réservoirs intermédiaires qui n'étaient plus utilisés depuis de nombreuses années du fait de leur décrépitude, ont été démolis en 2012.

Des installations et un réseau régulièrement contrôlés, modernisés et entretenus.

Les installations (stockage, traitement, pompage) sont reliées à un système de télégestion, renouvelé récemment, permettant de répertorier de nombreuses données dont les incidents survenus, les volumes distribués, etc... La communication entre les sites et le PC se fait par système radio au lieu de lignes téléphoniques, ce qui est plus sécurisant (pas d'interruption de lignes) et moins onéreux en fonctionnement, et il a été rajouté une protection parafoudre sur l'ensemble des sites.

Ainsi, grâce à ces systèmes de surveillance, un bilan de contrôle par réservoir parvient chaque matin sur l'ordinateur des employés des services des eaux révélant la consommation de la journée précédente. Les employés analysent alors méticuleusement toutes ces données qui permettent d'identifier rapidement des surconsommations, indicateurs de fuites ou d'anomalies. Les informations reçues portent **également** sur l'état du chlore et alertes mineures. Les alertes majeures, quant à elles, nécessitant une intervention immédiate, sont transmises directement sur le portable de l'employé d'astreinte.

Des contrôles sont effectués régulièrement par l'Agence Régionale pour la Santé (ARS) assurant la conformité des analyses. En outre, le personnel du service des eaux effectue très fréquemment la visite de ces installations.

Une fois par an, en général au printemps, les employés du service des eaux procèdent à la vidange, au lavage puis à la désinfection des réservoirs et enfin au remplissage des réservoirs. Pour information, il faut 48 h pour remplir le réservoir de Grésifaing dont la capacité est de 1 000 m³. Annuellement également, un contrôle est effectué sur les poteaux d'incendie (accessibilité, visuel, débit). Les résultats et chiffres sont communiqués ensuite au CDIS.

Les compteurs sont relevés en début d'année. L'eau est comptabilisée chez chaque abonné par des compteurs de diamètre approprié. Depuis plusieurs années, les compteurs existants sont remplacés par des compteurs équipés de capteurs pour relève à distance et ce remplacement a été totalement achevé en 2013.

La longueur du réseau est d'environ 74,2 km (conduites principales) composé de canalisations de diamètres de 32 mm à 200 mm en fonte, PVC et polyéthylène. Il n'existe pas de branchements publics en plomb sur le réseau. Dans la mesure où le financement le permet, une portion de canalisation obsolète est remplacée chaque année (de l'ordre de 300-500 mètres).

Depuis 2012, le service des eaux de la commune s'est équipé d'un corrélateur pour détecter et localiser les fuites d'eau sur le réseau. Ce matériel innovant a permis en 2014 une très nette amélioration du rendement (70 % au lieu de 62 % en 2013).



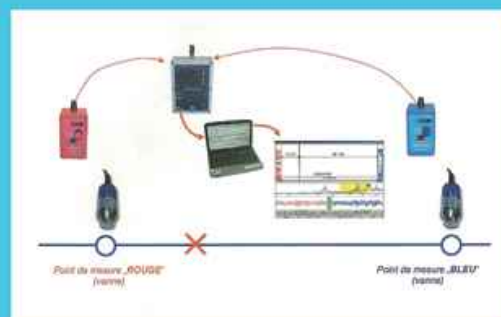
Qu'est-ce qu'un corrélateur?

Le corrélateur acoustique est un appareil utilisé dans la détection et localisation de fuites sur les canalisations d'eau enterrées. Il a l'avantage de fonctionner indépendamment de l'intensité du bruit de la fuite ainsi que des bruits environnants, ce qui rend possible la réalisation d'une mesure par corrélation en plein jour, même dans les rues à forte circulation.

Le principe de la corrélation acoustique se base sur le calcul du positionnement des fuites d'eau sur les réseaux de canalisations enterrés en intégrant différents paramètres tels que la vitesse de propagation du bruit de la fuite, le type de matériau de canalisation, le diamètre et la longueur du tronçon de mesure.

Des capteurs très sensibles posés sur des points d'accès aux deux extrémités du réseau suspecté, enregistrent le bruit de la fuite qui sera transmis par les émetteurs au récepteur par liaison radio.

Le corrélateur livre des résultats fiables permettant de déterminer avec précision la partie de la conduite à mettre à jour et à réparer.



Vidange et lavage du réservoir de la Rochotte par les fontainiers de la commune.

Les missions des fontainiers :

Contrôle et entretien des réservoirs :

Contrôle quotidien par ordinateur des consommations, alarme, etc...

Contrôle hebdomadaire des stations sur sites : analyses, complément de chlore.

Entretien du système de chloration.

Mesure mensuelle des captages.

Lavage des filtres à neutralité (toutes les 3 semaines).

Apport de complément de neutralité sur les sites (2 à 3 fois par an).

Vidange et lavage des réservoirs.

Lavage annuel des chambres de captages.

Lavage des bardages des réservoirs et évacuation des feuilles mortes sur les toitures en automne (2 fois par an).

Tonte autour des captages (2 fois par an).

Tonte autour des stations de neutralisation (Toutes les 3 semaines en saison).

Gestion des abonnés :

Relevé mensuel des compteurs d'usines et stations et annuel des compteurs individuels.

Relevé des compteurs lors des départs et arrivées des abonnés.

Pose de compteurs pour les nouvelles habitations.

Remplacement des compteurs défectueux et des robinets d'arrêt.

Entretien du réseau et des bornes incendie :

Réparation des fuites au niveau des compteurs et robinets.

Entretien et mise à niveau des bouches à clé.

Triangulation des nouveaux branchements et report sur fiches.

Traçage de conduites d'eau pour des travaux en entreprises.

Purge réseau.

Recherche de fuites et réparations sur le réseau.

Mise en hors gel des installations et divers points d'eau sur la commune (Arrosage, cimetière, prises d'eau extérieures).

Mesure, contrôle et entretien des bornes incendies.

Travaux sur les conduites d'eau (changement de vannes, ventouses...).

Remplacement des bornes incendies.

Travaux en régie (pose de conduites, de nouvelles bornes incendie ou de puisage).

Divers :

Travaux de plomberie et toiture dans les bâtiments communaux.

Travaux ponctuels dans les autres services.

Gestion du magasin (pièces de fontainerie et petit matériel).

Travaux



Création d'une aire de jeux au stade de Fallières composée d'une surface ensablée et agrémentée de structures ludiques : toboggan, mini mur d'escalade et jeu de bascule à ressorts. Les abords ont également étéensemencés de pelouse.



MAT
PEINTURE

PEINTURE - PAPIERS-PEINTS
REVÊTEMENTS SOLS & MURS
DÉCO - OUTILLAGE
PARQUET

10, rue du Rang de Veseaux - 88200 SAINT-NABORD
Tel. : 03 29 62 18 19 - E-mail : matpeinture@orange.fr

Carnaval et projets festifs



“Bien vivre sa ville...”



Le dimanche 6 mars, les enfants de Saint-Nabord ont rejoint le défilé du carnaval.

Voiles au vent, le char «Black Pearl» les a entraînés dans son sillage jusqu'à la place de gare.



Après distribution de beignets et boissons par monsieur le Maire et Julien BALLAND, princesses, pirates et petits monstres ont pu jouer dans les structures gonflables installées sous la halle.

Diffuser l'information, développer les nouvelles techniques de communication et renforcer l'image de la commune.

La commission communication a un positionnement transversal, au service des actions de l'équipe municipale et des différents acteurs qui font la richesse de notre village. Elle travaille au plus proche de l'actualité et vise à favoriser la diffusion de l'information quel qu'en soit le support, en informant régulièrement sur l'actualité qui fait la vie de notre commune.

En faisant entrer la commune dans une ère de communication et d'échanges plus directs.

En développant des supports de communication lisibles et adaptés. En étant à l'écoute des demandes et en y apportant des solutions.

Et enfin, (n'en déplaise à quelques réfractaires de la minorité), en organisant des événements et des animations qui favorisent le lien social et contribuent au développement de la commune.

Car c'est aussi cela, « bien vivre sa ville ».

C'est vivre en communauté. C'est créer des affinités, des liens, que l'on peut tisser partout autour de soi par les relations de « bon voisinage ».

Par l'intermédiaire des enfants, des écoles, des associations, ... la communauté se retrouve, et peut ainsi se vivre comme un « grand village », marqué d'événements et de rassemblements festifs, conviviaux...

La communauté c'est aussi celle des intérêts communs.

Et pour ce 2ème trimestre 2016, la municipalité aura à nouveau le plaisir de vous inviter à de nombreux événements sportifs, de loisirs ou culturels, et plus particulièrement à sa 2ème édition de la **fête de la musique**, avec de nouveaux groupes et des invités de marque ! Alors on compte sur vous pour cette nouvelle soirée pleine de notes et de magie.

RICHARD TOITURE
Charpente, couverture, zinguerie

Atelier : 5 rue des 3 sapins
88200 St-NABORD

6B rue du Pré Lagrange
88200 St-NABORD
Tél. 03 29 23 04 26
Fax: 03-29 62 39 12

richard.toiture@wanadoo.fr

AMBULANCES VSL TAXIS
ARNOULD BOURBON

Numéro unique
03 29 62 27 69
7 j / 7 et 24 h / 24

Arches
Épinal
Le Val d'Ajol
Mirecourt
St. Nabord

Siège : 2, rue du Reing du Scied - 88200 Saint Nabord
N° d'agrément : 108

Vie des Entreprises

Bar le BLACK BALL nouveau royaume du billard

Le BLACK BALL est un nouvel établissement qui a ouvert ses portes au 1 route de Raon-aux-Bois à Saint-Nabord (accessible par la sortie Remiremont/Saint-Nabord centre de la RN 57). Avec ses 5 tables de billard anglaises réparties sur une superficie de 175 m², ce bar est devenu le rendez-vous incontournable des amateurs de billard qui peuvent s'adonner à leur passion pour un euro la partie.

Les couleurs rouge et beige des murs ainsi que les plafonds voutés confèrent aux lieux, une ambiance chaleureuse et feutrée propice à la détente. Les lieux sont également dotés d'un flipper, d'un jeu de fléchettes ainsi que d'un comptoir à l'entrée du bâtiment.

Le gérant, Xavier BONTEMPS, ancien champion de Lorraine, a emménagé dans ces nouveaux locaux au mois de septembre dernier après avoir occupé une autre salle à Remiremont vers l'éco-quartier durant 2 ans jusqu'en mai 2015. Il a déjà programmé des travaux d'agrandissement courant 2016 qui lui permettront à terme d'accueillir 3 billards supplémentaires.



Xavier BONTEMPS, gérant du Black Ball est lui-même un ancien champion de Lorraine de billard.

Il accueille régulièrement des tournois de Black Ball (anciennement 8 pool) organisés par l'AFEBAS, la fédération de billard anglais, qui compte 140 licenciés en Lorraine essentiellement répartis sur les départements des Vosges et de la Meurthe-Et-Moselle.

Il propose également des tournois ouverts à tous, les 1er ou 2ème samedi de chaque mois à partir de 14 h jusque tard en soirée. A 12 € l'inscription par personne, plusieurs équipes de niveaux différents s'affrontent : entre dextérité, stratégie, positions et techniques, les amateurs profitent de l'expérience et du savoir-faire des plus experts. A l'issue de cette soirée, les vainqueurs se partageront les gains.

La salle est ouverte du mardi au dimanche de 17h à 1h du matin. Les mercredis de 14h à 1h sont consacrés aux entraînements.

JD BILLARD

Créée en 2007, JD Billard est une entreprise spécialisée dans la vente, l'entretien et accessoires du billard dont le siège social se situait au Syndicat. Depuis septembre 2015, son gérant, Julien DRAN a choisi notre commune de Saint-Nabord pour implanter ses locaux professionnels et son show-room, zone de Ranfaing.

Billardier, (ils ne sont que 10 en France à exercer cette profession), Julien DRAN propose la vente de billards, flippers, baby foot, jukebox, Air Hockey, fléchettes et tous les accessoires pour particuliers, clubs et salles commerciales. Ce spécialiste de l'univers du jeu fournit également un ensemble de prestations : changement de tapis, de bandes, réparation, installation et déménagement de billard.

Moniteur breveté d'Etat du billard Français et champion de France 2015 (en national 2), Julien DRAN donne des cours pour tous niveaux soit en club dans les Vosges (5 clubs pratiquent le billard français : Saint-Dié, Epinal, Gérardmer, Saint-Etienne, Eloyes et 8 clubs le Pool Anglais) mais aussi auprès des particuliers.



TRB, entreprise de Travaux Publics

L'entreprise TRB, située au 3 rue des Portions à Saint-Nabord est spécialisée dans le domaine des Travaux Publics. Elle est née de la fusion de TRAPDID ROUTES implantée depuis 1948 à Saulxures sur Moselotte et de BIGONI (Plombières) en 1995.

Sa position au sein de l'entreprise familiale «Ets BARRIERE» de Golbey, lui conférant une indépendance financière et une grande liberté d'action, a permis à ses dirigeants de maintenir une stratégie d'investissements constante, moteur de son développement et de sa pérennité.

Elle est dotée d'un parc d'une soixantaine d'engins (dont 20 camions) dont elle assure le renouvellement tous les 5 à 6 ans.

La société emploie actuellement 110 personnes, essentiellement des locaux, composés de conducteurs de travaux, chef de chantiers, ouvriers, géomètres et personnels administratifs répartis ainsi :

- 82 employés sur le site de Saint-Nabord,
- 20 employés dans le centre des travaux à Messein (54),
- 4 employés au siège social de Saulxures sur Moselotte
- 4 employés aux centrales d'enrobés à Saint-Etienne et Golbey.

TRB a développé des compétences dans l'ensemble des domaines des Travaux Publics : les terrassements, les canalisations, la construction de routes, les voiries, les revêtements de chaussées et réseaux divers (VRD). La diversité des activités des Ets Barrière, lui assure la maîtrise complète de la chaîne opérationnelle d'un chantier, de l'extraction de granulats à la mise en œuvre de produits finis.

Elle réalise 80 % de son activité en répondant aux appels d'offres qui émanent du secteur public (Communes, Communautés de Communes, les Départements, l'Etat). L'entreprise travaille également avec des professionnels du secteur privé tels que des aménageurs, lotisseurs, industriels...



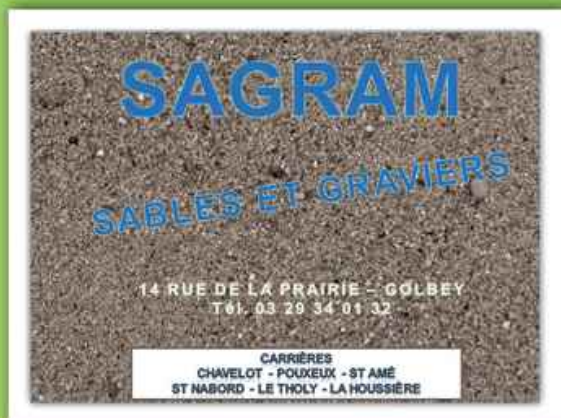
*Travaux
d'assainissement.*



*Travaux de chaussée sur
route départementale.*

Fortement implantée le long d'un grand couloir mosellan du secteur de Vesoul en Haute-Saône jusqu'au nord de Nancy, TRB assure aujourd'hui son développement par le biais de ses filiales Molinari à Cornimont et Broglio à Corcieux.

Qu'il s'agisse de création de nouveaux itinéraires, d'entretien de la chaussée, d'aménagements urbains ou autres améliorations de carrefours, les équipes de TRB ont à cœur de réaliser ces travaux avec le souci constant d'améliorer la sécurité des usagers et le respect de l'environnement.



FINANCES

Majorité :

Daniel SACQUARD
(Président)
Patricia DOUCHE
(Vice présidente)
Robert WARY
Fabien BRENON
Patricia MEUNIER
Julien BALLAND
Philippe GEORGES
Christiane CHARRIERE
Michel GROSJEAN
Olivier MANGEL
Marie-Christine LOPEZ
Delphine HOUBRE
Christophe LECOMTE
Cyril BAUER
Christine THIRIAT

Minorité :

Daniel VINCENT
Valéry AUDINOT
Hélène MAISON
Lucien GESTER
Natacha VILLAUME
Cédric BABEL

Opposition :

Françine CLAUDEL WAGNER
Françoise CLAUDE
Catherine ARNOULD
Sébastien HUGUENIN
Frédérique FEHRENBACHER
Stéphane DEMURGER

LES COMMISSIONS

Les commissions présidées par le maire de la commune sont composées d'élus et de membres extérieurs.

Elles se réunissent afin d'élargir le champ de réflexion des études qui seront soumises au Conseil Municipal.

Les Commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Leurs missions consistent à :

- instruire les dossiers des affaires qui leur sont confiées : travail d'analyse, de recherche, d'étude, etc...

- à proposer des solutions au problème posé : travail de synthèse.

- à préparer le travail et donc les délibérations, les décisions du Conseil Municipal.

Leurs propositions sont soumises au bureau municipal qui décide :

- de les inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal.

- de les renvoyer en commission ou en groupe de travail pour une nouvelle étude.

- de les rejeter.



Journée de prévention routière dans les écoles primaires.

Patricia DOUCHE (Vice présidente)

Patricia MEUNIER
Julien BALLAND
Marie-Christine LOPEZ
Delphine HOUBRE
Christine THIRIAT
Natacha VILLAUME
Hélène MAISON
Frédérique FEHRENBACHER
Catherine ARNOULD

AFFAIRES

SCOLAIRES

SENIORS & AFFAIRES SOCIALES

Patricia MEUNIER (Vice présidente)

Patricia DOUCHE
Olivier MANGEL
Marie-Christine LOPEZ
Christophe LECOMTE
Christine THIRIAT
Natacha VILLAUME
Hélène MAISON
Françoise CLAUDE
Catherine ARNOULD



TRAVAUX

&

SECURITE

Fabien BRENON (Vice président)

Patricia DOUCHE
Robert WARY
Patricia MEUNIER
Christiane CHARRIERE
Cyril BAUER
Valéry AUDINOT
Cédric BABEL
Francine CLAUDEL WAGNER
Stéphane DEMURGER

Robert WARY (Vice président)

Patricia DOUCHE
Julien BALLAND
Delphine HOUBRE
Christophe LECOMTE
Cyril BAUER
Daniel VINCENT
Lucien GESTER
Catherine ARNOULD
Francine CLAUDEL WAGNER

SPORT

&

ASSOCIATIONS



FORET

&

AGRICULTURE

Philippe GEORGES
(Vice-président)
Christiane CHARRIERE
Michel GROSJEAN
Lucien GESTER
Sébastien HUGUENIN



Christiane CHARRIERE
(Vice présidente)
Fabien BRENON
Patricia MEUNIER
Cédric BABEL
Françoise CLAUDE

CULTURE PATRIMOINE & ENVIRONNEMENT

U R B A N I S M E

Philippe GEORGES (Vice-président)
Patricia DOUCHE
Fabien BRENON
Christiane CHARRIERE
Michel GROSJEAN
Christine THIRIAT
Lucien GESTER
Valéry AUDINOT
Francine CLAUDEL WAGNER
Sébastien HUGUENIN

Julien BALLAND
(Vice-président)
Delphine HOUBRE
Cyril BAUER
Daniel VINCENT

INFORMATION

&

COMMUNICATION



ARTISANAT

&

ECONOMIE



Julien BALLAND (vice président)
Robert WARY
Olivier MANGEL
Delphine HOUBRE
Christophe LECOMTE
Cyril BAUER
Daniel VINCENT
Natacha VILLAUME
Frédérique FEHRENBACHER
Sébastien HUGHENIN

Opposition

Il nous est paru important d'expliquer à ceux qui nous avaient fait confiance la raison pour laquelle nous avons décidé de créer un groupe et nous détacher officiellement de la liste principale. En effet, les propositions mises au vote lors des conseils municipaux, ne correspondent plus à la profession de foi à laquelle nous avons adhéré. La gestion rigoureuse des différents budgets ne semble plus une priorité. Effectivement, ils embauchent des personnels en prévision de départs en retraite dans 5 ans (!!!!!), mais sont incapables d'anticiper le départ en retraite imminent d'un agent aux activités ~~variées~~ et conséquentes ! Le coût du déneigement a explosé car aucune prévision sérieuse n'a été faite, et a entraîné la location à un coût exorbitant d'un matériel, alors qu'une recherche de prestataire sur la commune aurait pu être engagée. L'augmentation des indemnités et du nombre de bénéficiaires, dont le 1er magistrat, qui opte pour un cumul financier difficile à expliciter ! L'attention qui se devait d'être particulière à la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires n'a rien eu de spécifique, si ce n'est un coût imprécis, des questionnaires aux interrogations floues, pour assurer des activités ~~basiques~~ et manquant d'originalité. L'optimisation des moyens sportifs : aucun projet en vue ! Les rencontres avec les électeurs, la transparence et l'esprit collectif : aucun de ces mots n'a de sens ! Certaines commissions, dont l'urbanisme n'existe que sur le papier ! Aucun dynamisme, et pour conclure le manque de retenue et de correction de l'édile lorsqu'il jette l'opprobre en public, envers ceux qui veulent travailler, comprendre et participer, mais sans droit de réponse à ces propos frôlant la diffamation !

Soyez donc assurés de notre détermination à interpeler officiellement et réglementairement les personnes concernées afin d'obtenir toute explication au niveau de la gestion communale.

Catherine ARNOULD, Françoise CLAUDE, Francine CLAUDEL-WAGNER, Stéphane DEMURGER, Frédérique FEHRENBACHER, Sébastien HUGUENIN .

Minorité

NOS DECISIONS

A notre habitude, nous restons vigilants aux décisions prises.

Tout d'abord du côté de la Communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges, où le schéma intercommunal proposé par la préfecture a créé des débats, sans information du conseil municipal, avec, pour conséquence, un vote communal à l'opposé de celui de la Communauté de Communes.

Du côté communal, avec la création d'un nouveau groupe d'opposition, les commissions doivent être réinstallées dont certaines où la majorité se retrouve même en minorité... Une première.

Une gestion des ressources humaines qui nous laisse toujours sceptique. Une des dernières créations de poste, visant à remplacer un départ à la retraite dans 5 ans, était basée sur les compétences de la personne pressentie et non pas l'exigence du poste.

La réflexion autour de l'éclairage public obsolète, et non vétuste dans un sens de délabrement comme annoncé, doit également prendre en compte la rigueur budgétaire et les besoins écologiques.

La baisse de 12% de l'autofinancement issue de l'augmentation des coûts de fonctionnement et des restrictions des dotations d'Etat ont confirmé notre conviction de nous abstenir sur le vote de l'ajustement budgétaire.

Il nous reste à souhaiter que la présentation du budget 2016 tiendra compte des effets de la centralisation.

La minorité élue

Daniel Vincent, Natacha VILLAUME, Valéry AUDINOT, Cédric BABEL, Hélène MAISON, Lucien GESTER.



AGENDA

Mai

► Du samedi 14 au lundi 16 mai

Billard Open de Lorraine

Organisé par Est Pool (Fédération du billard de la région Est) au centre socioculturel de Saint-Nabord.



► Samedi 21 mai
Spectacle de danses africaines

Organisé par l'A2MC au centre socioculturel de Saint-Nabord.



► Dimanche 22 mai
Marche populaire

Organisée par l'association Fallières-Sport-Détente (FSD). Départ du centre socioculturel.



► Vendredi 27 mai
Cérémonie
de la fête des mères

Organisée par la municipalité au centre socioculturel à partir de 18h00.

Informations pratiques

Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le samedi: 9h-12h

Tel: 03 29 62 06 22

Courriel: info@saint-nabord.fr

Site: www.saint-nabord.fr

La poste

Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

Le mercredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

et samedi de 9h à 11h30

Tel: 03 29 23 32 88

Déchetterie

Du lundi au jeudi de 14h à 19h

Le vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Le dimanche de 9h à 12h

Tel: 03 29 23 90 29

(Fermeture à 18h du 1^{er} nov au 1^{er} mars)

Les écoles

Ecole primaire des Herbures : 03.29.62.14.42

Ecole maternelle des Herbures : 03.29.62.04.57

Ecole primaire des Breuchottes : 03.29.62.14.63

Ecole maternelle des Breuchottes : 03.29.23.98.42

Numéros utiles

Urgence services des eaux : 06.87.75.33.99

Assistante sociale : 03.29.62.25.45

Centre socioculturel: 03 29 62 13 27

Médiathèque: 03 29 22 61 05

Numéros d'urgences

Urgences et S.A.M.U : 15 ou 112

Pompier : 18

Commissariat : 03.29.26.17.17

Hôpital de Remiremont : 03.29.23.41.41

Centre anti-poison Nancy : 03.83.32.36.36

Enfance maltraitée : 119

Sida Info Service : 0800 840 800



AGENDA

Juin

- **Dimanche 5 juin**
**Rassemblement
de voitures italiennes**
*Organisé par l'amicale du club des voitures italiennes
au stade des Perrey.*



- **Samedi 11 et dim. 12 juin**
Fête patronale
*(avec feux de la Saint-Jean, repas de la Tofaille,
Vide-greniers et fête foraine.)*
*Organisée par l'association La Tofaille navoriaude au
stade des Perrey.*

- **Samedi 18 juin**
Concert
«Carmen in swing»
*Organisé par les chorales «Si on chantait» de Saint-
Nabord, «Cantabull» de Bulgneville et «Chanteluth»
de Mirecourt au centre socioculturel de Saint-Nabord
à 20h30.*



- **Mardi 21 juin**
Fête de la musique
Organisée par la mairie de Saint-Nabord. Place de la gare
- **Samedi 24 et dim. 25 juin**
Gala de danse
*Organisé par les écoles de danse d'Eloyes et Saint-
Nabord au centre culturel d'Eloyes.*

MCPL

CLIMATISATION
POMPE À CHALEUR

SAV
Dépannage

3, LE BOUCHOT
88200 SAINT-NABORD
Tél./Fax : 03 29 23 37 37

ACHAT DE BOIS
Feuillus et résineux

OLIVIER HOUOT

1265 route de Bellefontaine
88200 SAINT-NABORD
Tel +33 672 741 724
Fax 03 29 23 65 25

Mail : houotol@wanadoo.fr - nathale.olivier88@akeonet.com

sade
AP Poroll

TRANCHAGE LONGUE DISTANCE
FIBRE OPTIQUE
RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION

EAU - ÉNERGIE - TÉLÉCOM
GÉNIE CIVIL - GESTION DE SERVICES

Antenne des Voies - Poroll
2, rue du Haut de la Plaine - 88200 Saint-Nabord
Tel : 03 29 62 05 01 - Fax : 03 29 62 05 23
est-poroll@sade-cgth.fr - www.sade-cgth.fr